

REÇU le 03 OCT. 2023



DACOU Bégon

PAYE	COMPTABILISE
LE	09 093
PAR	
DE	

REÇU le
25 SEP. 2023
Rép:

SA HECTARE
Avenue de la Coupe
11100 NARBONNE

FACTURE N° 2309004
N°Devis: 23.07.0511

Chantier N° N2306101

NARBONNE, le 06 septembre 2023

ABATTAGE

Désignation des ouvrages	U	Qtés	P.U.	MONTANT
Abattage d'environ 20 Pins dont la hauteur est supérieure à 12m de haut avec mise à disposition d'un bûcheron et d'un homme de pied	Forfait	1	1 680,00	1 680,00
Amené et repli d'un débusqueur par convoi sur porte char	Forfait	1	475,00	475,00
Mise en place d'un débusqueur avec chauffeur pour mise en endain des rémanents	Forfait	1	595,00	595,00
Mise en place d'un déchiqueteur sur camion 8x4 et évacuation en semi FMA	Forfait	1	735,00	735,00

MONTANT HT	3 485,00
T.V.A. 20%	697,00
MONTANT TTC	4 182,00

MERCI DE BIEN VOULOIR FAIRE VOTRE REGLEMENT SUR LE COMPTE STIPULE SUR LA FACTURE
Conformément à la législation en vigueur, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (article D441-5 du décret n° 2012-1115 du 02.10.2012). À compter du 1^{er} janvier 2013, le taux de pénalités de retard applicable publié par la BCE sera pour le semestre de l'année concernée, le taux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en question et pour le second semestre, le taux en vigueur au 1^{er} juillet de l'année en question (art. L441-61 modifié par la loi n° 2012-1270 du 20.11.2012 - art.20). Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (loi n°2001-6420 du 15.05.2001 - art 53-1).

Mode de règlement : date réception

Date d'échéance : 06/09/2023

RIB Identifiant national du compte				Domiciliation
Banque 13485	Guichet 00800	N° de compte 08010904038	Clé 73	CAISSE D'EPARGNE DAILLY
IBAN FR76 1348 5008 0008 0109 0403 873				BIC CEPAFRPP348

Bon à payer
le 03/10/2023
Intérêt BONDE
SA HECTARE
Avenue de la Coupe
11100 NARBONNE
04 68 33 01 02
SIREN 351 338 660



SA HECTARE
Avenue de la Coupe
11100 NARBONNE

A l'attention de M. Fabien VAISSET

NARBONNE, le 12 juillet 2023

Devis : 23.07.0511

Objet : ABATTAGE

Affaire suivie par : XAVIER SEIGNEURIC

Désignation des ouvrages	U	Qté	P.U.	Montant
Abattage d'environ 20 Pins dont la hauteur est supérieure à 12m de haut avec mise à disposition d'un bûcheron et d'un homme de pied	Forfait	1	1 680,00	1 680,000
Amené et repli d'un débusqueur par convoi sur porte char	Forfait	1	475,00	475,000
Mise en place d'un débusqueur avec chauffeur pour mise en endain des rémanents	Forfait	1	595,00	595,000
Mise en place d'un déchiqueteur sur camion 8x4 et évacuation en semi FMA	Forfait	1	735,00	735,000

MONTANT TOTAL H.T.	3 485,00 €
<i>Incidence T.V.A. 20%</i>	697,00 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	4 182,00 €

Délai de validité des prix : 3 MOIS

Modalités de paiement : VIREMENT

Le 02/08/2023